



SERVICE COMPTABILITÉ

N.REF : DB /CB

DC N° 24.047

DECISION

CONCERNANT LA FIXATION DES TARIFS DU
RAP (ROYAN ARCHITECTURE PATRIMOINE) - CIAP (CENTRE D'INTERPRETATION DE
L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE)
(REGIE N°43000-38)

Le Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu l'arrêté ASG N°20.1480 en date du 21 juillet 2020, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales.

. Vu la décision DC N°23/858 en date du 19 décembre 2023 concernant la fixation des tarifs du RAP (Royan Architecture Patrimoine) - CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine), rendue exécutoire le 21 décembre 2023,

. Vu la modification et le rajout de nouveaux tarifs du RAP - CIAP,

DECIDE

- d'abroger la décision N°23/858 en date du 19 décembre 2023,

- de fixer les tarifs du RAP (Royan Architecture Patrimoine) - CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) comme suit :

<u>VISITE GUIDEE</u>		
➤	Plein tarif	6,50 €
➤	Tarif réduit (*)	4,50 €
<u>ATELIER</u>		
➤	Tarif spécial (avec intervenant extérieur)	6,50 €
➤	Tarif normal	4,50 €
<u>Animation Patrimoniale</u>		5,50 €

(*) Enfants +12 ans, Etudiants, Enseignants et Demandeurs d'Emploi

Gratuité -12 ans et Guides Conférenciers

LIVRES, OUVRAGES & OBJETS

➤	Royan Archi Année 50 - coloriage	4,95 €
➤	BRAUN Fernand	36,00 €
➤	Les Ecoles du Poitou Charentes	25,00 €
➤	Livre de cuisine Les Saveurs	15,00 €
➤	Maison des bords de mer	34,00 €
➤	Royan reconstruction	35,00 €
➤	Guide architectural Royan 1950	35,00 €
➤	Guide architectural Royan 1900	38,50 €
➤	Livre Jean Prouvé Royan	30,00 €
➤	Livre Royan tropicalisme	25,00 €
➤	Livre Guide architecture Balades	6,90 €
➤	Livre Royan, Construire dans l'urgence	20,00 €
➤	Livre Villas de Royan Villas Pays Royannais	39,90 €
➤	Livre Royan Moderne, Façades à vivre	8,00 €
➤	Livre Le Festin	15,00 €
➤	Livre Palais des Congrès	30,00 €
➤	Livre Les Ferret	39,00 €
➤	Livre l'Eglise Notre Dame de Royan	15,00 €
➤	Livre l'image absolue	15,00 €
➤	Livre le Guide de Royan	12,00 €
➤	Livre l'Aventure des objets	10,00 €
➤	Livre Archi et Basile	14,90 €
➤	Crayon de papier	2,00 €
➤	Bloc papier	5,50 €
➤	Mug	5,00 €
➤	Porte clé	0,50 €
➤	Carte postale	1,00 €
➤	Magnet	4,00 €
➤	Miroir	4,00 €

MISE EN LIGNE LE 09-02-2024

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20240207-DCPT24-047-AU
Date de télétransmission : 09/02/2024
Date de réception préfecture : 09/02/2024

➤ Sac toile	5,00 €
➤ Badge noir et blanc	2,00 €
➤ Jeu de mémory ou dominos	15,00 €
➤ Jeu Quiz	6,90 €
➤ Jeu la marche du crabe	10,00 €
➤ Frise à colorier	10,00 €
➤ Carnet de coloriage	6,00 €
➤ Lot de 2 carnets à dessin	12,00 €
➤ Bloc-notes « maison »	10,00 €
➤ Bloc-notes « immeuble »	12,00 €
➤ Lot de 3 crayons	5,00 €
➤ Livre de jeu points à relier	10,00 €
➤ Puzzle	8,00 €
➤ Carte postale	2,00 €
➤ Cartes à jouer	6,00 €
➤ BD - La Marche du Crabe - Intégrale	39,95 €
➤ Lot de crayons de couleurs	1,50 €
➤ Carnet de coloriage Royan Années 50	6,50 €
➤ Les énigmes extraordinaires à Royan	21,00 €
➤ Petite histoire de Royan (Ed. La Geste)	9,90 €
➤ Paperland Maquette	10,00 €
➤ Affiche 30 x 40	10,00 €
➤ Affiche 30 x 40 Spresso & Marche du Crabe	20,00 €
➤ Affiche 40 x 60 noir et blanc	10,00 €
➤ Affiche 40 x 60 Studio 130	20,00 €
➤ Affiche 40 x 60 Spresso et Marche du Crabe	30,00 €

MISE EN LIGNE LE 09-02-2024

- d'encaisser la recette correspondante sur les imputations comptables suivantes :
Gestionnaire 5400 - Articles 7018 et 7062 - Fonction 312, du Budget Communal.

Fait à ROYAN, le 07 février 2024

Pour le Maire,
et par délégation,
Le Premier Adjoint,



Didier SIMONNET

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 09 février 2024